



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

FSE

Question écrite n° 108306

Texte de la question

M. Jean-François Mancel attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, sur la réforme du fonctionnement des fonds structurels européens. Ces fonds, destinés à mener une politique de cohésion et de solidarité budgétaire entre les membres de l'Union européenne, représentent une manne de 347 milliards d'euros pour la période 2007-2013. Or il apparaît que cet argent est peu, voire mal utilisé. Peu utilisé parce que la règle régissant l'attribution des subventions établit que l'État demandeur doit contribuer à hauteur de la moitié du financement du projet alors même que la crise économique incite les États les plus fragiles à renoncer à nombre de leurs projets. Mal utilisé parce que l'argent versé échappe parfois au contrôle des autorités européennes et se retrouve détourné de sa mission première qu'est la réduction des différences économiques et sociales au sein de l'Union européenne. Consciente de ces problèmes, la Commission européenne a souhaité y remédier en lançant une consultation publique. Aussi, il lui demande quelles sont les solutions proposées par la France afin de renforcer l'efficacité de ces fonds structurels européens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108306

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4663

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)